

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOESTEREL

Le Laboratoire de Biologie médicale BIOESTEREL est un laboratoire multisites issu du regroupement de plusieurs laboratoires situés dans les Alpes maritimes et le Var.

Le LBM BIOESTEREL est constitué de plateaux techniques où sont réalisées les analyses et de sites dits « pré et post analytiques » où sont réalisés l'accueil du patient, la réception des échantillons, les prélèvements et la remise des résultats.

Le LBM BIOESTEREL s'est engagé dès sa création dans une démarche qualité en conformité avec la norme NF EN ISO 15189.

Conformément à cette norme, des instructions spécifiques relatives au prélèvement et à la manipulation des échantillons primaires doivent être documentées et mises en œuvre par la direction du laboratoire et être mises à la disposition des responsables du prélèvement des échantillons primaires.

Pour répondre à cette exigence et afin de maîtriser au mieux la phase préanalytique, ce manuel de prélèvement regroupe toutes les instructions spécifiques relatives au prélèvement, au recueil des éléments cliniques pertinents, à la manipulation des échantillons biologiques et à leurs conditions de conservation, éléments indispensables pour une prise en charge optimale des prélèvements et pour l'obtention d'un résultat correctement interprété et fiable.

Le biologiste a l'obligation de refuser les échantillons biologiques qui ne respecteraient pas ces critères indispensables à la bonne réalisation des analyses.

Ce manuel est mis à jour périodiquement.

I	Joindre votre laboratoire	4
	Laboratoires Bioesterel dans les Alpes Maritimes	4
	Laboratoires Bioesterel dans le Var	9
II	Vos interlocuteurs	12
III	La démarche qualité	13
IV	Recommandations pré-analytiques	14
	Identification des échantillons	14
	Documents d'accompagnement	15
	Facturation et prise en charge	18
	Conditions pré-analytiques	19
V	Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil	23
VI	Elimination des déchets	62
VII	Catalogue des analyses	64
VIII	Conservation et transport des échantillons	65
IX	Etiquetage des échantillons au laboratoire	67
X	Transmission des résultats	68
XI	Conduite à tenir en cas d'incident de prélèvement	70
	AES	72
XII	Prestations de conseil	74



Notre plateau technique de microbiologie

Joindre votre laboratoire

Laboratoires Bioesterel dans les Alpes Maritimes

ANTIBES		06600
Site 4 CHEMINS	828 Chemin des 4 Chemins bm.antibes4chemins@bioesterel.fr	T : 04.92.90.49.00 F : 04.92.90.49.01
Site CROIX ROUGE	1 160 route de Grasse lbm.lacroixrouge@bioesterel.fr	T : 04.93.33.24.19 F : 04.92.91.03.41
Site FOCH	8 Bd Maréchal Foch lbm.antibesfoch@bioesterel.fr	T : 04.93.34.41.09 F : 04.92.90.49.49
Site SOLEAU	24 av Robert Soleau lbm.soleau@bioesterel.fr	T : 04.93.34.05.05 F : 04.93.34.66.56
Site VAUTRIN	15 bd Général Vautrin lbm.vautrin@bioesterel.fr	T : 04.93.65.85.55 F : 04.93.65.85.44
BIOT		06410
Site BIOT	495 route de la Mer lbm.biot@bioesterel.fr	T : 04.92.91.59.20 F : 04.93.65.60.78
CAGNES SUR MER		06800
Site MARECHAL JUIN	34 Bd du Maréchal Juin lbm.marechaljuin@bioesterel.fr	T : 04 93 20 21 05 F : 04 93 22 46 82
Site VAL FLEURI	50 ch du Val Fleuri lbm.valfleuri@bioesterel.fr	T : 04.93.07.68.32 F : 04.93.31.01.50
CANNES		06400
Site COMMANDANT MARIA	40 Bd de la république lbm.commandantmaria@bioesterel.fr	T : 04.93.39.00.34 F : 04.93.99.76.71
Site CARNOT	67 Bd Carnot lbm.carnot@bioesterel.fr	T : 04.93.99.98.50 F : 04.93.38.91.98

I. Joindre votre laboratoire

Site LA FERRAGE	29 bd Ferrage lbm.laferrage@bioesterel.fr	T : 04.92.99.35.35 F : 04.93.38.75.37
Site OXFORD	33 bd d'Oxford lbm.oxford@bioesterel.fr	T : 04.93.39.57.57 F : 04.93.99.96.25
CANNES LA BOCCA		06150
Site LA BOCCA	70 av Francis Tonner lbm.labocca@bioesterel.fr	T : 04.92.19.42.42 F : 04.92.97.90.62
Site RANGUIN	3 av Victor Hugo lbm.cannesranguin@bioesterel.fr	T : 04.93.39.76.76 F : 04.93.38.07.38
CARROS		06510
CARROS	2 rue de l'Eusière lbm.carros@bioesterel.fr	T : 04.93.08.71.35 F : 04.93.08.86.63
CHATEAUNEUF		06740
Site CHATEAUNEUF	22 place des Pins lbm.chateauneuf@bioesterel.fr	T : 04.93.42.71.61 F : 04.93.42.72.38
GOLFE JUAN VALLAURIS		06220
Site GOLFE JUAN	76 av de la Liberté lbm.golfejuan@bioesterel.fr	T : 04.93.63.43.44 F : 04.93.63.01.86
Site TAPIS VERT	16 av du Tapis Vert lbm.vallauristapisvert@bioesterel.fr	T : 04.93.64.96.00 F : 04.93.33.23.07
GRASSE		06130
Site CLINIQUE du PALAIS	25 av Chiris lbm.cliniquedupalais@bioesterel.fr	T : 04.93.09.79.90 F : 04.93.70.72.96
Site JEU de BALLON	27 bd du Jeu de Ballon lbm.jeudeballon@bioesterel.fr	T : 04.93.36.01.59 F : 04.93.77.23.16
Site PLAN DE GRASSE	7 av Jean Cumero lbm.plandegrasse@bioesterel.fr	T : 04.93.40.85.85 F : 04.93.40.85.87
Site 4 CHEMINS	4 bd Emmanuel Rouquier lbm.grasse4chemins@bioesterel.fr	T : 04.93.70.68.00 F : 04.93.70.68.51
JUAN LES PINS		06160
Site JUAN LES PINS	15 av de l'Esterel lbm.juanlespins@bioesterel.fr	T : 04.93.61.01.01 F : 04.93.61.17.83

I. Joindre votre laboratoire

LA COLLE SUR LOUP		06480
Site LA COLLE SUR LOUP	250 av de Verdun lbm.lacollesurloup@bioesterel.fr	T : 04.93.32.92.00 F : 04.93.32.16.88
LE CANNET		06110
Site de l'ETOILE	44 av Franklin Roosevelt lbm.lettoile@bioesterel.fr	T : 04.93.45.24.51 F : 04.93.69.09.17
Site MAURICE JEANPIERRE	13 av Maurice Jeanpierre lbm.mauricejeanpierre@bioesterel.fr	T : 04.93.69.10.50 F : 04.93.69.89.81
Site LA PALESTRE	350 av Georges Pompidou Parc Auréa - Bat. D lbm.lapalestre@bioesterel.fr	T : 04.93.46.32.32 F : 04.93.69.09.85
Site VIEUX CANNET	1-3 rue des Michels lbm.vieuxcannet@bioesterel.fr	T : 04.93.94.78.78 F : 04.93.94.78.79
MANDELIEU LA NAPOULE		06210
Site PASSERO	583 av Janvier Pasero La Croix du Sud lbm.passero@bioesterel.fr	T : 04.93.49.21.73 F : 04.93.49.21.66
Site LES TERMES	405 av de Cannes lbm.lestermes@bioesterel.fr	T : 04.93.49.24.05 F : 04.92.97.81.00
MOUANS SARTOUX		06370
Site MOUANS SARTOUX	Batiment les Indes 351 ch des Gourettes lbm.mouanssartoux@bioesterel.fr	T : 04.93.75.73.12 F : 04.92.92.16.44
PLATEAU TECHNIQUE	Impasse des Bruyères ZI de l'Argile	NON OUVERT AU PUBLIC
MOUGINS		06250
Site L'ESPERANCE	80 Allée des Ormes Centre de Consultation lbm.lesperance@bioesterel.fr	T : 04.92.28.20.00 F : 04.93.06.08.32
Site VAL de MOUGINS	56 av Maréchal Juin Les Bellesvues de Mougins lbm.valdemougins@bioesterel.fr	T : 04.93.90.00.70 F : 04.93.75.12.98

I. Joindre votre laboratoire

NICE		06000/06100 06200/06300
Site ACROPOLIS REPUBLIQUE	32 Av de la République, 06300 lbm.acropolisrepublique@bioesterel.fr	T : 04 93 89 48 48 F : 04 92 12 82 02
SITE L'ARIANE	75 Bd de l'Ariane, 06300 lbm.lariane@bioesterel.fr	T : 04 93 54 93 93 F : 04 93 54 20 83
Site FONTAINE DU TEMPLE	6 Place Fontaine du Temple, 06100 lbm.fontainedutemple@bioesterel.fr	T : 04 93 84 11 62 F : 04 93 52 95 49
Site JEAN JAURES	24 Bd Jean Jaurès, 06000 lbm.jeanjaures@bioesterel.fr	T : 04.92.00.10.36 F : 04.93.04.66.74
Site LYAUTEY	145 Av Maréchal Lyautey, 06000 lbm.lyautey@bioesterel.fr	T : 04 93 80 20 00 F : 04 93 80 46 07
Site SAINTE MARGUERITE	185 av Sainte Marguerite, 06200 lbm.stemarguerite@bioesterel.fr	T : 04.93.72.06.16 F : 04.93.72.50.12
PEGOMAS		06580
Site PEGOMAS	CC des Fermes 76 bd de la Mourachonne lbm.pegomas@bioesterel.fr	T : 04.93.42.39.11 F : 04.93.40.74.85
PEYMEINADE		06530
Site de PEYMEINADE	4 av du 23 Août (1er étage) lbm.peymeinade@bioesterel.fr	T : 04.93.66.41.10 F : 04.93.66.41.71
ROQUEFORT LES PINS		06330
Site de ROQUEFORT LES PINS	4123 rte Départementale 2085 lbm.roquefortlespins@bioesterel.fr	T : 04.93.77.62.75 F : 04.93.77.50.95
SAINT-ANDRÉ- DE- LA-ROCHE		06700
Site SAINT ANDRE DE LA ROCHE	109 Quai de la banquière, 06730 Saint-André-de-la-Roche lbm.standre@bioesterel.fr	T : 04.28.27.00.40 F : 04.93.04.82.16

I. Joindre votre laboratoire

SAINT-JEANNET		06640
Site SAINT JEANNET	2530 Route de Vence, Le Peyron lbm.stjeannet@bioesterel.fr	T : 04.92.11.01.04 F : 04.92.11.01.05
SAINT LAURENT DU VAR		06700
Site SAINT LAURENT DU VAR	80 avenue Général Leclerc lbm.generalleclerc@bioesterel.fr	T : 04.93.31.65.63 F : 04.93.31.95.25
SAINT-MARTIN DU VAR		06670
Site SAINT MARTIN DU VAR	RD 6202 lbm.stmartin@bioesterel.fr	T : 04.93.08.91.07 F : 04.93.08.43.03
VALBONNE		06560
Site VALBONNE	6 Place de la Vignasse, Rés Vallis Bona Bat F6 lbm.valbonne@bioesterel.fr	T : 04.93.12.26.61 F : 04.93.12.91.13
VENCE		06140
Site FOCH	42 av Foch lbm.vencefoch@bioesterel.fr	T : 04.93.58.13.42 F : 04.93.58.43.50
Site GRAND JARDIN	28 Place du Grand Jardin 1er étage lbm.grandjardin@bioesterel.fr	T : 04.93.24.08.18 F : 04.93.24.07.91
VILLEFRANCHE SUR MER		06230
Site VILLEFRANCHE SUR MER	9-11 av Albert 1er lbm.villefranchesurmer@bioesterel.fr	T : 04.93.01.88.66 F : 04.93.76.77.88
VILLENEUVE-LOUBET		06270
Site VILLENEUVE	51 chemin du Passage de Bonne Heure lbm.villeneuve@bioesterel.fr	T : 04.93.22.58.00 F : 04.93.22.58.10

I. Joindre votre laboratoire

Laboratoires Bioesterel dans le Var

ARCS (LES)		83460
Site LES ARCS	8 place Edouard Soldani lbm.lesarcs@bioesterel.fr	T : 04.94.47.57.10 F : 04.94.47.48.71
CAVALAIRE SUR MER		83240
Site CAVALAIRE	401 av des Alliés Immeuble Le Caducée lbm.cavalaire@bioesterel.fr	T : 04 94 64 00 98 F : 04 94 64 20 26
DRAGUIGNAN		83300
Site CLEMENCEAU	19 bd Georges Clémenceau lbm.clemenceau@bioesterel.fr	T : 04.94.50.96.50 F : 04.94.50.96.58
Site FOCH	9 bd Foch lbm.draguignanfoch@bioesterel.fr	T : 04.94.68.15.75 F : 04 94 67 02 87
Site NOTRE DAME	Clinique Notre Dame av Pierre Brossolette lbm.notredame@bioesterel.fr	T : 04.94.67.46.69 F : 04.94.67.46.65
FREJUS		83600
Site ARISTIDE BRIAND	47 rue Aristide Briand lbm.aristidebriand@bioesterel.fr	T : 04.94.51.42.34 F : 04.94.52.20.35
Site MILLENIUM	1373 av de Provence lbm.millennium@bioesterel.fr	T : 04.94.51.13.76 F : 04.94.55.03.14
Site TASSIGNY	1645 av de Lattre de Tassigny lbm.tassigny@bioesterel.fr	T : 04.94.53.40.40 F : 04.94.51.29.12
HYÈRES		83400
SITE DE LA GARE	45 av Edith Cawell lbm.lagare@bioesterel.fr	T : 04 94 27 84 85 F : 04 94 58 61 70

I. Joindre votre laboratoire

LA CROIX VALMER		83420
Site La Croix Valmer	Odyssée 80 Bat F 149 rue Louis Martin lbm.lacroixvalmer@bioesterel.fr	T : 04.94.54.29.85 F : 04.94.54.29.84
LA LONDE LES MAURES		83250
Site LA LONDE	81 bd Azan lbm.lalonde@bioesterel.fr	T : 04 94 66 88 26 F : 04.94.66.57.71
LA VALETTE DU VAR		83160
Site LA COUPIANE	30 Mail Jules Muraire lbm.lacoupiane@bioesterel.fr	T : 04 94 20 83 25 F : 04 94 20 85 17
LE PRADET		83220
Site LE PRADET	127 av 1ère DFL lbm.lepradet@bioesterel.fr	T : 04 94 21 73 78 F : 04 94 08 29 93
LORGUES		83510
Site LORGUES	5 rue du Verger des Ferrages lbm.lorgues@bioesterel.fr	T : 04.94.60.47.70 F : 04.94.60.47.77
MUY (LE)		83490
PLATEAU TECHNIQUE	ZONE INDUSTRIELLE DES FERRIERES LOTISSEMENT 4B AV DES GENETS	NON OUVERT AU PUBLIC
PUGET SUR ARGENS		83480
Site PUGET SUR ARGENS	596 rue du général De Gaulle lbm.pugetsurargens@bioesterel.fr	T : 04.83.88.06.84 F : 04 94 43 08 18
ROQUEBRUNE SUR ARGENS		83520
Site ROQUEBRUNE SUR ARGENS	2 Quartier St Pierre, CD7 lbm.roquebrunesurargens@bioesterel.fr	T : 04.94.45.48.00 F : 04.94.45.34.72

I. Joindre votre laboratoire

ST AYGULF		83370
Site de l'EMERAUDE	164 Boulevard Lucien Boeuf lbm.lemeraudef@bioesterel.fr	T : 04.94.81.74.40 F : 04.94.81.72.02
SAINT-RAPHAEL		83700
Site EPSILON	Pôle Médical Epsilon 87 av Archimède lbm.lepsilon@bioesterel.fr	T : 04.94.95.03.89 F : 04.94.17.37.49
Site FELIX MARTIN	51 bd Félix Martin lbm.felixmartin@bioesterel.fr	T : 04.94.95.11.29 F : 04.94.95.64.96
Site VALESCURE	265 av de Valescure lbm.valescure@bioesterel.fr	T : 04.98.11.02.40 F : 04.98.11.02.49
SALERNES		83690
Site SALERNES	21 rue Jean Jacques Rousseau lbm.salernes@bioesterel.fr	T : 04.94.60.47.80 F : 04.94.60.47.87
TOULON		83000
Site MOURILLON	285 boulevard Bazeilles lbm.mourillon@bioesterel.fr	T : 04.94.46.04.46 F : 04.94.41.58.20
Site LA RODE	185 av Franklin Roosevelt Le cygne 5 lbm.larode@bioesterel.fr	T : 04.94.41.63.79 F : 04.94.42.23.56



Notre plateau d'hématologie à Mouans-Sartoux : lectures automatique et microscopique de lames.

Vos interlocuteurs

L'équipe des laboratoires est composée :

- De biologistes médicaux, médecins et pharmaciens,
- De technicien(nes)
- D'infirmier(es)
- De secrétaires
- De coursiers
- D'agents d'entretien

Biologistes médicaux, technicien(nes), infirmières sont titulaires des diplômes exigés par la réglementation.

Chaque personnel est qualifié pour les missions qui lui sont confiées et sa compétence est assurée par une formation initiale et continue.

L'ensemble du personnel du LBM BIOESTEREL est soumis au secret professionnel et au respect de la confidentialité.



Un aperçu de notre chaîne d'Immuno-chimie sur le plateau du Muy.

La démarche qualité

Le LBM BIOESTEREL est issu de la volonté de biologistes médicaux de fusionner leurs laboratoires en un laboratoire multi-sites.

Afin de toujours garantir la fiabilité, l'accessibilité et l'efficacité des examens de biologie médicale ainsi que la qualité de la prestation médicale offerte à ses patients et à ses clients, le LBM BIOESTEREL s'est engagé dans une démarche qualité harmonisée entre tous ses sites.

En France, sur le plan réglementaire, la qualité des prestations de biologie médicale doit être prouvée par une accréditation obligatoire (norme NF EN ISO 15189 et document Cofrac SH REF 02). À ce jour, le LBM BIOESTEREL est accrédité N° d'accréditation N°8-2592 (liste des sites et portées disponible sur www.cofrac.fr).

En dehors de ce contexte réglementaire et dans un esprit d'amélioration permanente, la finalité de la démarche qualité du LBM BIOESTEREL est de satisfaire au mieux ses patients, ses partenaires médicaux et paramédicaux, et son personnel.

C'est dans ce cadre que nous mettons à votre disposition ce manuel de prélèvement afin de vous aider dans votre pratique quotidienne et de garantir la qualité et la fiabilité des échantillons que nous analysons.

Les modifications apportées sur cette nouvelle version sont identifiées par un trait vertical en marge gauche.

Recommandations pré-analytiques

■ Identification des échantillons

Une identification rigoureuse et univoque des échantillons biologiques est indispensable, et doit répondre aux exigences réglementaires et normatives:

- Ordonnance n°2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale
- Norme NF EN ISO 15 189
- Manuel d'exigences spécifiques SH REF 02
- Décret n°2002-660 du 30 Avril 2002 définissant la responsabilité du préleveur dans l'identification du prélèvement.
Instruction DGOS/MSIOS/213/281 du 07 juin 2013 relative à l'utilisation du nom de famille pour l'identification des patients.
Article L 162-21 du CSP
- Nom de naissance
- Nom d'usage (nom marital)
- Prénom
- Sexe
- Date de naissance

L'absence ou l'erreur d'identification de l'échantillon constitue un critère de non-conformité, il peut entraîner la non-exécution des actes

IV. Recommandations pré-analytiques

■ Documents d'accompagnement

Tout échantillon biologique transmis au laboratoire doit être accompagné des documents nécessaires à sa prise en charge, au minimum une fiche de transmission.

1. Prescription médicale (Ordonnance)

Elle est indispensable pour une prise en charge par les organismes payeurs. La date de l'ordonnance doit être antérieure ou identique à la date du prélèvement.

La durée de validité d'une ordonnance est d'un an (sauf mention explicite type « à faire dans 6 mois » (validité 18 mois) ou « à faire dans un an (validité 2 ans).

Elle doit être signée par le prescripteur et contenir :

- Coordonnées complètes et n° d'identification du médecin
- Identification du patient
- Analyses prescrites

Si l'ordonnance comporte une erreur dans les coordonnées du patient, la corriger et ajouter le visa du préleveur, en accord avec le prescripteur.

En l'absence d'ordonnance, il convient de faire remplir le formulaire nommé : «Formulaire de prélèvement à domicile (HN-EXANR-ORALP)», disponible au secrétariat de nos laboratoires.

IV. Recommandations pré-analytiques

2. Fiche de transmission

Cette fiche de transmission, obligatoire, utilisée pour les prélèvements non réalisés au laboratoire, doit comporter :

- Le nom du laboratoire destinataire du prélèvement
- L'identification du préleveur
- La date et l'heure du prélèvement
- L'identité et les coordonnées du patient :
 - Nom de naissance, Nom marital, Prénom
 - Sexe
 - Date de naissance
 - Adresse, n° de téléphone (portable si possible)
- Les renseignements sur la couverture sociale pour les nouveaux patients, afin qu'ils bénéficient de l'absence d'avance des frais : transmettre, dans la mesure du possible, les documents justificatifs (par mail ou autre)
- Renseignements cliniques pertinents (poids, pathologie chronique...)
- Toute difficulté de prélèvement et toute anomalie
- Le caractère urgent ou prioritaire de la demande le cas échéant
- Les modalités de transmissions des résultats

Pour les prélèvements non réalisés au laboratoire ces renseignements sont notés sur cette fiche de transmission.

Pour les prélèvements réalisés au laboratoire ces renseignements sont notés sur la feuille de renseignements cliniques.

Toute information utile pour l'interprétation des résultats doit être notée, y compris une difficulté éventuelle au moment du prélèvement, l'absence de jeûne, une pathologie intercurrente, un traitement, etc ...

Principales situations pouvant amener le laboratoire à refuser les échantillons :

- Discordance d'identité entre la fiche de transmission et la prescription
- Absence d'identification de l'échantillon
- Discordance majeure entre identités sur demande et tube (Nom de naissance, Nom marital, Prénom, date de naissance)
- Absence du nom de naissance
- Tubes/écouvillons/récipient périmés
- Tube citrate (bleu) mal rempli

IV. Recommandations pré-analytiques

- Tube ou récipient non adapté pour l'analyse
- Non respect des préconisations de prélèvements (jeûne, prise de médicaments, préconisations de recueil des échantillons microbiologiques, ...)
- Non respect des conditions d'acheminement (délai, températures etc.)

3. Fiches de renseignements microbiologiques

Selon les analyses à effectuer, une fiche de renseignements microbiologiques doit accompagner l'échantillon.

Ces renseignements sont indispensables à l'interprétation des résultats par le biologiste, rendue obligatoire par la législation.

Ces fiches mentionnées dans ce manuel sont disponibles à l'accueil du laboratoire ou sur notre site Internet www.bioesterel.fr.

4. Fiches du laboratoire spécialisé

En plus de la prescription médicale, certains documents doivent impérativement être joints avec ces demandes d'analyses (formulaires disponibles à la demande au laboratoire) et dûment remplis et signés par le médecin prescripteur dans les cas suivants :

- Analyses génétiques (Cytogénétique et génétique moléculaire) :
 - Bon de demande de cytogénétique et génétique moléculaire
 - Attestation de consultation
 - Consentement éclairé
- Dépistage de la trisomie 21 fœtale et DPNI (Dépistage Prénatal Non Invasif) :
Joindre obligatoirement la Fiche de renseignements et de consentement

Seul le médecin prescripteur recevra les résultats de ces examens

IV. Recommandations pré-analytiques

Facturation et prise en charge

Pour pouvoir bénéficier du tiers-payant, qui est une dispense d'avance des frais pour le patient, il devra fournir les pièces justificatives et les renseignements suivants :

1. Ordonnance

Une ordonnance ne peut servir qu'une seule fois, sauf en cas de renouvellement précisé par le prescripteur.

2. Renseignements administratifs

- Patient :
 - NOM de Naissance, NOM marital, Prénom, Sexe
 - Date de naissance
- Sécurité Sociale :
 - N° de sécurité sociale
 - Code ou adresse de la caisse
 - Si exonération, nature de l'exonération (maladie, maternité, accident du travail, invalidité, affection longue durée)
 - CMU, AME
- Mutuelle :
 - Nom de la mutuelle, numéro AMC (code préfectoral)
 - N° d'adhérent
 - Date fin de droits

En l'absence de ces informations, une note d'honoraire est envoyée au patient.

Les tarifs appliqués sont ceux de la Nomenclature des Actes de Biologie Médicale (NABM). La nomenclature est consultable sur le site ameli.fr. Les examens hors Nomenclature seront à la charge du patient. Les patients seront informés du non-remboursement et devront donner leur consentement pour la réalisation de ces examens sur le Formulaire de prélèvement à domicile HN-EXANR-ORALP.

IV. Recommandations pré-analytiques

Conditions pré-analytiques

Pour la majorité des analyses, il est préférable de faire le prélèvement le matin à jeun.

1. Etat de jeûne

C'est une période d'absence d'ingestion d'aliments solides ou liquides, à l'exception de faibles volumes d'eau plate ou de boisson chaude (café, thé, infusion non sucrée, ...).

Un délai de jeûne entre le dernier repas et la prise de sang est nécessaire pour certaines analyses.

Par exemple pour les plus fréquentes :

Glycémie, Bilan lipidique, phosphore et cross-laps (CTX) : 12 heures de jeûne.

Acide urique : 2 heures de jeûne.

Pour chaque examen les éventuelles consignes de jeûne sont disponibles en ligne sur :

www.bioesterel.fr

ou

www.cataloguedesanalysesbioesterel.fr

En cas d'une analyse urgente, il est bien entendu possible de réaliser l'ensemble des examens demandés par le médecin à n'importe quelle heure même si les conditions habituelles ne sont pas respectées. Un commentaire est alors ajouté sur le compte-rendu de résultats.

IV. Recommandations pré-analytiques

2. Dosage de médicaments :

Sauf cas particuliers des traitements à l'héparine (héparine et HBPM), sauf mentions spécifiées par le prescripteur, le prélèvement doit être réalisé avant la prise médicamenteuse pour le dosage du taux résiduel.

Conformément à la nomenclature des actes de biologie médicale, mentionner sur la fiche de transmission du patient :

- L'âge et le poids du patient
- Nom du médicament (D.C.I. si possible)
- Date et heure de la dernière prise
- Date et heure de prélèvement
- Posologie

3. Horaires particuliers de prélèvement :

Tous les horaires particuliers sont disponibles en ligne.

- **Glycémie post-prandiale** : 2 heures après le début du repas.
- **Cortisol** : entre 7h et 9h du matin, en l'absence de précision sur l'ordonnance et suivant la prescription du médecin.
- **ACTH** : entre 8h et 10h, en l'absence de précision sur l'ordonnance et suivant la prescription du médecin.
- **CTX ou Cross-laps sérique** : à jeun, le matin avant 9 h.
- **Fer sérique** : matin avant midi.
- **Activité anti-Xa et héparinémie** : heure de prélèvement à respecter par rapport à l'heure d'injection :
 - Activité anti-Xa pour les héparines de bas poids moléculaire (HBPM) :
 - 2 injections par jour : Prélever 3 à 4 heures après l'injection.
 - 1 seule injection par jour, prélever 4 à 6 heures après l'injection.
 - Héparinémie pour les héparines standards (Héparine, Calciparine) :
 - Prélever à mi-chemin entre 2 injections sous cutanées.
 - Perfusion IV en continu, prélèvement à n'importe quelle heure mais au minimum 4h après le début.
 - Prolactine : après 15 min de repos
 - T4 Libre : au moins 4 h après la prise de L-Thyroxine (Levothyrox)

IV. Recommandations pré-analytiques

4. Analyses à effectuer au laboratoire :

Certaines analyses demandent à être réalisées au laboratoire pour pouvoir être congelées, centrifugées ... le plus rapidement possible et également dans le cas de protocoles particuliers nécessitant la disponibilité de moyens techniques et humains. Pour les conditions préanalytiques prendre contact avec le laboratoire.

- Les épreuves de charge en glucose nécessitent une surveillance du patient : Hyperglycémie provoquée (HGPO).
- Test respiratoire pour la recherche d'*Helicobacter pylori* : Un kit doit être acheté en pharmacie.
- Cryoglobuline
- Epreuves dynamiques (TRH, synacthène, LH-RH...)
- ACTH
- Calcitonine
- Ostéocalcine
- Homocystéine
- Gastrine

5. Prélèvement sanguin chez un nourrisson ou un enfant :

La pose d'un patch anesthésiant peut être proposée pour un meilleur confort de l'enfant. Ce patch nécessite d'être posé au moins 1 heure avant le prélèvement. Il est préférable de passer au préalable au laboratoire afin de préciser le lieu d'application du patch.

Pour les nourrissons et les enfants en bas âge le prélèvement au laboratoire est préférable

6. Groupage sanguin :

La prise en charge, par les caisses d'assurance maladie, pour les groupes sanguins n'est possible que dans le cadre d'une grossesse ou d'un bilan préopératoire.

Selon l'arrêté du 15/05/18, la réalisation d'un groupe sanguin :

- Comprend **une détermination unique**.
- Impose la vérification de l'identité du patient à l'aide d'un **document officiel** comportant une photo d'identité :
 - La carte vitale ne constitue **pas** un document officiel.
 - Le document officiel est uniquement consulté (pas de copie conservée par le laboratoire).
 - En cas de discordance entre la carte vitale et le document officiel, les informations du document officiel font foi.

Le préleveur doit s'assurer de la bonne identité du patient. Il doit demander au patient de décliner son :

- Nom de naissance
- Nom marital
- Prénom
- Date de naissance
- Sexe

Les antécédents cliniques (injection d'anti-D, type Rophylac® et date de l'injection, transfusion, greffe) doivent impérativement être précisés.

Le préleveur note l'état civil complet sur la fiche de transmission (après avoir fait épeler les noms et prénom) puis il le note également sur le tube : nom de naissance, nom, prénom, date de naissance, sexe. L'échantillon peut être également identifié avec une étiquette reproduisant l'identité dûment vérifiée du patient.

Les résultats du groupe sanguin du patient sont transmis à l'Etablissement Français du Sang (EFS) par protocole E.R.A.

En cas de contexte transfusionnel avéré, et uniquement dans ce contexte, une seconde détermination est réalisée.

7. Recherche d'agglutinines irrégulières (RAI) :

Préciser le contexte sur la fiche de transmission :

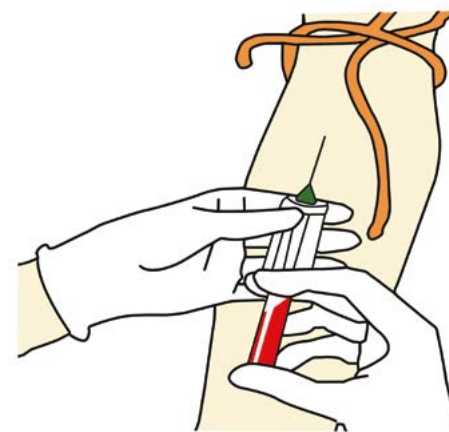
- Grossesse (injection d'anti-D, type Rophylac® et date de l'injection)
- Pré-opératoire
- Post-transfusionnel

Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Sur simple demande, à l'aide du formulaire de demande d'approvisionnement, le laboratoire vous fournit du matériel de prélèvement, d'acheminement ainsi que les documents utiles à la bonne réalisation de l'analyse.

Afin de ne pas utiliser du matériel périmé, il est important de ne pas avoir trop de stock et de s'assurer de ses bonnes conditions de conservation (températures), les kits de prélèvements les plus anciens doivent être utilisés en premier.

Prélèvements sanguins



1. Choix des tubes



Tube rempli impérativement au minimum jusqu'au trait

Tube CITRATE (Bouchon bleu)

Respect de la proportion sang/anticoagulant (la bande dépolie autour du tube correspond au niveau minimum de remplissage)
CITRATE = anticoagulant

Examens de Coagulation

- Voir Catalogue en ligne et guide simplifié



SERUM

Tube SEC (bouchon jaune)

Contenant un gel inerte séparateur de sérum et un activateur de coagulation. Après centrifugation, le séparateur se positionne entre le caillot et le sérum assurant une barrière étanche, inerte et stable.

Examens de chimie, certaines Vitamines, Marqueurs cardiaques, Hormonologie, Sérologies, Allergologie, Dosages de médicaments et autres.

- Voir Catalogue en ligne et guide simplifié



SERUM

Tube sec (bouchon marron)

Contenant un gel inerte séparateur de sérum et un activateur de coagulation. Après centrifugation, le séparateur se positionne entre le caillot et le sérum assurant une barrière étanche, inerte et stable.

Indispensable pour la sérothèque (sérologies, BHCG, enfants)

- Voir Catalogue en ligne et guide simplifié



SANG TOTAL HEPARINE / PLASMA HEPARINE

Tube Héparine (bouchon vert)

Homocystéine

- Voir Catalogue en ligne et guide simplifié



SANG TOTAL EDTA / PLASMA EDTA 5 ml

Tube EDTA (Bouchon violet)

Examens d'Hématologie et d'Immuno-hématologie ACTH - Charges virales - Folates érythrocytaires

- Voir Catalogue en ligne et guide simplifié

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil



SANG TOTAL EDTA / PLASMA EDTA 2.5 ml

Tube EDTA (Bouchon lavande)

Indispensable pour l'HbA1c

- Voir Catalogue en ligne et guide simplifié



SANG TOTAL FLUORURE+ OXALATE/ PLASMA FLUORURE + OXALATE

Tube Fluorure (bouchon gris)

En pratique, toute glycémie à domicile doit être prélevé sur ce tube.

Indispensable pour la Glycémie si acheminement supérieur à 2 h

- Voir Catalogue en ligne et guide simplifié



SANG TOTAL EDTA / PLASMA EDTA

(tube avec gel)

BNP = 1 tube spécifique

- Voir Catalogue en ligne et guide simplifié

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

2. Mode opératoire

L'hygiène des mains est à réaliser avant tout acte de prélèvement. L'hygiène des mains constitue une arme efficace et capitale pour la prévention de la transmission manuportée des agents infectieux. C'est aussi un geste qui, réalisé devant le patient, va lui donner confiance et le rassurer sur la qualité des soins prodigués.

Avant tout prélèvement

- **Le lavage simple ou hygiénique :**
Il se réalise avant le prélèvement à l'aide d'un savon. Il a pour but de réduire la flore transitoire.
- **La friction hydro-alcoolique :**
Elle se réalise en l'absence de point d'eau, à la place d'un lavage simple mais ne remplace pas un lavage antiseptique. Elle permet une désinfection rapide à large spectre antimicrobien.

Le port de gants minimise le risque d'exposition aux agents biologiques.

- Pose du garrot
- Désinfection du point de ponction après repérage de la veine
- Ponction de la veine
- Relâchement du garrot (maintenu moins d'une minute)
- L'ordre de prélèvement des tubes est important, pour éviter la contamination d'un tube par l'additif d'un autre tube
- Remplissage des tubes dans un ordre tenant compte du traumatisme vasculaire et des additifs contenus dans les tubes :

Ordre de prélèvement

Avec une aiguille (ponction franche)



Avec une unité à ailettes



Flacon aérobic Flacon anaérobic

• Avec hémoculture



• Sans hémoculture



Tube de purge

- Veiller à respecter les préconisations de prélèvement
- Veiller au bon remplissage des tubes.
- Après prélèvement, il est indispensable d'homogénéiser les tubes par plusieurs retournements lents.

- Retrait du garrot et de l'aiguille
- Compression du point de ponction avec un coton sec, par le préleveur, puis, éventuellement, par le patient, en lui précisant qu'il faut appuyer modérément, sans plier le bras
- Pose d'un pansement de protection sur le coton sec
- Vérification auprès du patient que tout va bien
- Identification des tubes immédiatement après le prélèvement (de façon manuscrite ou à l'aide d'une étiquette patient)

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil



3. Précautions à prendre

- En cas de prélèvement difficile :
Le laboratoire met à votre disposition des aiguilles à ailettes qui permettent la visualisation du retour veineux. (Le prélèvement avec une seringue est ponctuellement possible).
Remplissage des tubes :
A l'exception du tube bleu qui doit **impérativement être rempli jusqu'au trait repère**, dans le cas de prélèvements difficiles voir avec le laboratoire si le volume prélevé est suffisant.
- Tout tube ouvert doit être signalé.

Ne jamais transvaser le sang d'un tube dans un autre

4. Identification des Echantillons :

L'identification imprécise ou incomplète d'échantillons biologiques peut être à l'origine de graves erreurs ou dysfonctionnement

Sur l'échantillon, doivent être mentionnés lisiblement :

- NOM de Naissance,
- NOM Marital
- PRENOM,
- DATE de NAISSANCE et SEXE

Possibilité d'utiliser des étiquettes fournies par le laboratoire et remises au patient avec les résultats (sur demande).

NE JAMAIS IDENTIFIER LES TUBES À L'AVANCE

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

5. Conditions pré-analytiques des échantillons :

Pour chaque paramètre, le type d'échantillon nécessaire, les particularités pré-analytiques éventuelles et les conditions de transport (délai et température à respecter) sont décrites dans le catalogue des analyses consultables par Internet sur le site :

www.bioesterel.fr

ou

www.cataloguedesanalysesbioesterel.fr

Epreuves dynamiques

Protocole pour les glycémies de cycle et Post-prandiale

- Pour les glycémies à une heure prescrite (exemple à 11h, à 14 h, ...), les différentes prises de sang sont effectuées à l'heure définie avec une marge de 5 à 10 minutes tolérée.
- Pour les glycémies dans le cadre d'un cycle glycémique non précisé, les différentes prises de sang se feront par défaut à 8h, 12h, 14h, 16h, 18h.

Remarques générales :

- Pour les prélèvements effectués en dehors du laboratoire, les glycémies sont prélevées sur **tube « fluorure-oxalate », tube bouchon gris.**
- **Noter impérativement l'heure** et/ou le temps de prélèvement sur le tube (exemple : T0, T=1h, T=2h...)
- Pour les glycémies post prandiales ou après charge, **c'est le délai après le début du repas ou après la charge** qui déterminera le moment de la prise de sang (exemple : prescription glycémie à jeun et post prandiale : prélever un tube (T0) à jeun (depuis le veille au soir) et un tube (T =2h) 2 heures après le début du repas).
- Pour les épreuves de charge, **la solution de glucose est délivrée par le laboratoire (le N° de lot de la solution glucosée doit être tracé).**

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

- Pour les épreuves de charge, le professionnel de santé est responsable de la surveillance du patient pendant toute la durée de l'épreuve ; c'est pourquoi nous recommandons de réaliser ces épreuves au laboratoire.
- Dans les cas des épreuves de charge, il est impératif que le patient absorbe la totalité de la solution de glucose en moins de 5min et surtout qu'il n'ingère plus rien pendant la durée de l'épreuve.
- Si celui-ci vomit, l'épreuve est stoppée.

Protocoles pour le dépistage d'un diabète gestationnel

La méthode recommandée par le CNGOF (Collège National des Gynécologues Obstétriciens Français) pour le dépistage et diagnostic du diabète gestationnel est celle que nous réalisons au laboratoire :

- La patiente est à jeun depuis la veille au soir (10h de jeûne minimum)
 - La patiente reste au Laboratoire pendant toute la durée de l'épreuve.
 - Il n'est plus recommandé de réaliser 1 bandelette urinaire avant l'épreuve
1. Prélèvement à jeun T = 0 d'un tube « fluorure-oxalate » si prélèvement externe ou tube sec avec gel si prélèvement interne pour dosage de la glycémie.
 2. Ingestion d'une solution de glucose (75g).
 3. Prélèvement à T = 1h d'un tube « fluorure-oxalate » si prélèvement externe ou tube sec avec gel si prélèvement interne pour dosage de la glycémie.
 4. Prélèvement à T = 2h d'un tube « fluorure-oxalate » si prélèvement externe ou tube sec avec gel si prélèvement interne pour dosage de la glycémie.

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Protocoles d'une épreuve d'Hyperglycémie provoquée par voie orale (en dehors de la grossesse)

- Le patient est à jeun depuis la veille au soir
- Le patient reste au Laboratoire pendant toute la durée de l'épreuve.

Ces protocoles « standard » peuvent quelquefois être simplifiés ou au contraire complétés pour répondre à certaines prescriptions.

1. Prélèvement à T=0 d'un tube « fluorure-oxalate » si prélèvement externe ou tube sec avec gel pour dosage de la glycémie.
2. Ingestion d'une solution de glucose (75g chez l'adulte ou 1,75g/kg chez l'enfant ou le patient en surpoids sans dépasser 75g).
3. +/- Prélèvement à T = 30 minutes d'un tube « fluorure-oxalate » si prélèvement externe ou tube sec avec gel pour dosage de la glycémie.
4. Prélèvement à T= 60 minutes d'un tube « fluorure-oxalate » si prélèvement externe ou tube sec avec gel pour dosage de la glycémie.
5. +/- Prélèvement à T= 90 minutes d'un tube « fluorure-oxalate » si prélèvement externe ou tube sec avec gel pour dosage de la glycémie.
6. Prélèvement à T= 120 minutes d'un tube « fluorure-oxalate » si prélèvement externe ou tube sec avec gel pour dosage de la glycémie. (temps de référence OMS)
7. +/- Prélèvement à T= 150 minutes d'un tube « fluorure-oxalate » si prélèvement externe ou tube sec avec gel pour dosage de la glycémie. (temps de référence OMS)
8. Prélèvement à T= 180 minutes d'un tube « fluorure-oxalate » si prélèvement externe ou tube sec avec gel pour dosage de la glycémie.
9. Le prescripteur demande également parfois en plus de la glycémie, un dosage de l'insulinémie +/- un dosage de peptide C, prélever dans ces cas un tube sec avec gel (en plus si prélèvement de glycémie effectué sur un tube fluoré) en précisant impérativement l'heure et/ou le temps de prélèvement sur le tube. (Test de HOMA).

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Protocole du test au synacthène immédiat (Test de stimulation de la fonction Glucocorticoïde et androgénique de la corticosurrénale)

Tous nos sites n'effectuent pas ce test : contactez votre laboratoire.
Test à réaliser en l'absence de contre indication (Cf. fiche produit ou Vidal).
Le patient est à jeun.

- Le patient se procure en Pharmacie le Synacthène® prescrit par son médecin traitant.
 - Le patient reste au Laboratoire pendant toute la durée de l'épreuve, ou sous surveillance du professionnel de santé.
1. Pratiquer une première prise de sang sur tube sec avec gel aux environs de 8 h du matin pour dosage de la cortisolémie.
 2. Injecter en IM une ampoule de **0.25 mg** de « Synacthène immédiat ».
 3. Pratiquer une prise de sang sur tube sec avec gel 30 minutes après l'injection (**T= 30 minutes**) pour dosage de la cortisolémie.
 4. Pratiquer une prise de sang sur tube sec avec gel 60 minutes après l'injection (**T= 60 minutes**) pour dosage de la cortisolémie.

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Recueil d'échantillons urinaires

Avant tout recueil par le patient ou par le professionnel de santé, procéder au lavage des mains. En cas de transfert sur tube(s) d'un échantillon urinaire à partir du recueil primaire, il est recommandé, si plusieurs tubes sont nécessaires, de respecter l'ordre suivant :

1 - Sans additif
Chimie



2 - Avec additif
Bactériologie

Attention à bien **homogénéiser** l'échantillon primaire avant le transfert.

1. Examen cytobactériologique des urines (ECBU)

Intérêt

Cet examen permet de mettre en évidence des signes inflammatoires du tractus urinaire, des cristaux, ou une infection urinaire.

Matériel

Flacon stérile

Fiche « Préconisations et renseignements cliniques ECBU ».

Lingette antiseptique.

Sachet double poche.

Dans les établissements de soins ou pour les domiciles éloignés : tubes boratés, canules de transfert.



Protocole de recueil

- De préférence sur les premières urines du matin, ou sur les urines de la journée, mais à distance d'une précédente miction (délai souhaitable de 3 heures sans avoir uriné)
- Se laver les mains
- Faire une toilette locale soignée au savon ou avec une lingette antiseptique
- Uriner le premier jet dans les toilettes
- Uriner ensuite dans le flacon, le refermer soigneusement
- Identifier le flacon selon les mêmes recommandations que le sang
- Le placer à l'intérieur du sachet double poche
- Remplir la fiche de Préconisations et renseignements cliniques ECBU et la placer dans la poche extérieure du sachet

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Délai d'acheminement maximum après émission:

- 2 heures à T°C ambiante

- 6 heures à 4°C

Cas particuliers :

Utilisation d'un sac collecteur pour les enfants en bas âge :

- Nettoyer soigneusement la peau (solution antiseptique)
- Attendre que la peau soit sèche
- Retirer le revêtement qui protège l'adhésif
- Appliquer en massant pour garantir une bonne adhérence
- Ne pas dépasser 30 minutes de pose, changer le sac collecteur si délai plus long
- Pour enlever la poche, soulever un coin et détacher doucement.
- Rouler le haut de la poche (partie adhésive) pour assurer l'étanchéité
- La placer dans un flacon stérile.
- Mettre le flacon à l'intérieur du sachet double poche
- Remplir la fiche « Préconisations et renseignements cliniques ECBU » et la placer dans la poche extérieure du sachet

Le sondage à demeure (SAD)

- Clamper le tuyau d'évacuation pendant au minimum 10 minutes (le temps nécessaire pour l'urine de s'accumuler)
- Ponctionner à la seringue la tubulure après désinfection de celle-ci à l'alcool, ne pas déconnecter le système de drainage qui doit rester fermé
- Récupérer l'urine fraîche dans un flacon stérile identifié.
- Déclamper le tuyau d'évacuation
- Identifier le flacon selon les mêmes recommandations que le sang
- Le placer à l'intérieur du sachet double poche
- Il ne faut jamais prélever dans le sac collecteur, ni déconnecter la sonde du sac collecteur pour prélever les urines. Lorsque l'ECBU est demandé à l'occasion d'un changement de la sonde, il est recommandé de recueillir l'urine à partir de la nouvelle sonde.
- Remplir la fiche « Préconisations et renseignements cliniques ECBU » et la placer dans la poche extérieure du sachet.

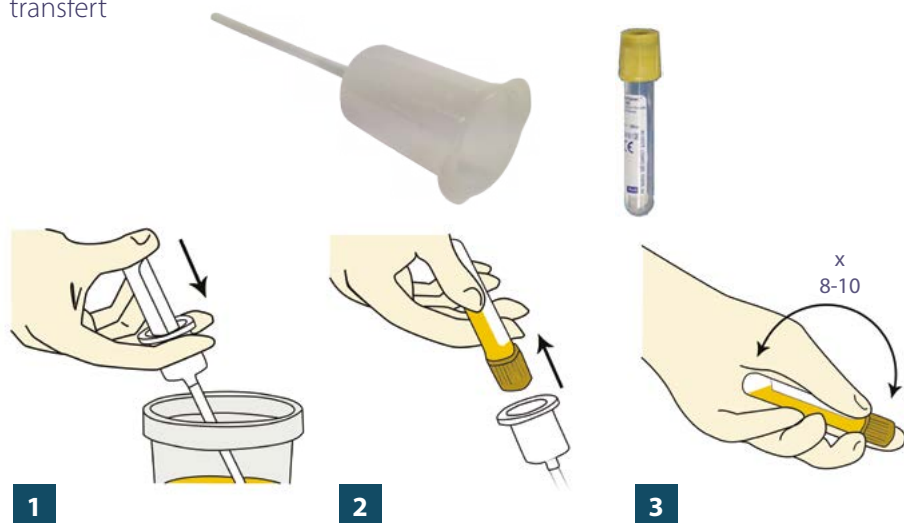
V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Le sondage extemporané

Chez la femme, peut être pratiqué par les infirmières ou les biologistes.
Chez l'homme, peut être pratiqué par les infirmières, seulement si un premier sondage a déjà été pratiqué par un médecin.
Sinon, privilégier l'utilisation de pénilex.

Etablissements de soins (ou domiciles éloignés)

Homogénéiser le flacon
Transférer l'urine dans un tube boraté (bouchon vert) avec une canule de transfert



en respectant les consignes suivantes :

- Le volume minimum est de 3 ml
- 8 à 10 retournements du tube
- Identifier le tube selon les mêmes recommandations que le sang

En dessous de 3 ml, transférer le flacon au laboratoire en respectant les consignes décrites dans le protocole de recueil standard.

**Délai d'acheminement maximum au laboratoire :
48 heures(conservation à T°C ambiante)**

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

2. Compte d'Addis

Intérêt

Cet examen consiste à mesurer le débit des hématies et des leucocytes éliminés dans les urines.

Matériel :

- Flacon de 500 ml



Protocole de recueil

Cette épreuve se pratique **Le MATIN, A JEUN ET AU LIT**

- 3 heures avant l'heure de lever habituel, uriner dans les toilettes afin de vider entièrement la vessie
- Boire un grand verre d'eau, se recoucher et rester allongé pendant 3 heures
- Après ces 3 heures, uriner complètement dans le flacon
- Refermer soigneusement le flacon
- Identifier le flacon selon les mêmes recommandations que le sang
- L'apporter rapidement au laboratoire.

Chez la patiente, réaliser cette épreuve en dehors des règles.

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

3. Cytologie urinaire pour examen anatomo-pathologique

Intérêt

Cet examen consiste à rechercher dans les urines la présence de cellules anormales, évocatrices de cancer.

Matériel :

- 3 flacons spécifiques avec conservateur remis par le laboratoire, à identifier selon les mêmes recommandations que le sang.

Le recueil s'effectue sur 3 jours :

Selon les recommandations du laboratoire d'anatomopathologie :

- Éliminer les premières urines du matin.
- Ne pas jeter le liquide de fixation contenu dans le flacon.
- Recueillir les urines quotidiennement dans la matinée après avoir eu une activité physique normale.
- Volume minimum d'urines : 25 ml
- Conserver les flacons au réfrigérateur.
- À l'issue des 3 jours, déposer les 3 flacons au laboratoire.

NB : conservation au domicile du patient : au réfrigérateur pendant 72h maximum.



Notre site Vautrin à Antibes

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

4. Recueil du 1^{er} jet d'urines

Intérêt

Ce recueil permet la recherche de mycoplasmes et/ou chlamydiae et de gonocoque par PCR notamment chez l'homme.



Matériel :

- Flacon stérile
- Lingette antiseptique
- Sachet double poche
- Fiche de renseignements spécifique (recueil du 1^{er} jet urinaire)

Protocole de recueil

De préférence sur les premières urines du matin, ou sur les urines de la journée, mais à distance d'une précédente miction (délai souhaitable de 3 heures sans avoir uriné).

- Se laver les mains
- Faire une toilette locale soigneuse avec du savon ou une lingette antiseptique
- Uriner le premier jet (<10ml) dans le flacon, terminer la miction dans les toilettes
- Refermer soigneusement le flacon.
- L'identifier selon les mêmes recommandations que le sang
- Le placer à l'intérieur du sachet double poche
- Remplir la fiche « préconisations et renseignements cliniques Recueil du 1^{er} jet urinaire » et la placer dans la poche extérieure du sachet
- Apporter rapidement les urines au laboratoire.

**Délai d'acheminement maximum au laboratoire :
8 heures à T°C ambiante**

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

5. Urines de 24 heures

Intérêt

Ce recueil permet l'analyse de certains paramètres de biochimie urinaire.

Matériel :

- Flacon non stérile de 24h.



Protocole de recueil

Le matin au lever :

- Vider la totalité de la vessie dans les toilettes
- Noter sur le flacon la date et l'heure qui correspond au début du recueil
Pendant les 24 heures suivantes :
- Recueillir la totalité des urines dans le flacon, jusqu'au lendemain même heure, y compris les urines du second matin au lever (par exemple à 8 heures, si le recueil a débuté la veille à 8 heures)
- Ne pas oublier d'uriner dans le flacon avant d'aller à la selle
- Conserver le flacon au réfrigérateur (+4°C) entre chaque miction
- À la fin du recueil, identifier le flacon selon les mêmes recommandations que le sang
- Apporter rapidement les urines au laboratoire.

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Cas particulier : Urines de 24 H pour dosage des catécholamines urinaires :
Même protocole de recueil que pour les urines de 24h, cependant des précautions particulières sont à respecter :

48H avant, et pendant le recueil :
ne pas consommer de bananes, chocolat, agrumes et consommer modérément café et thé.
Le flacon d'urines de 24H doit être conservé à 4°C pendant toute la durée du recueil

Acheminer le flacon complet au laboratoire dès la fin du recueil. En établissement de soins ou à domicile, pour faciliter le transport, le personnel soignant peut transvaser un échantillon de l'urine recueillie dans un tube urine Vacutainer® (**bouchon beige**) ne contenant pas de conservateur (**ne pas utiliser les tubes borates à bouchon vert**). Un kit de transfert est disponible sur simple demande pour les établissements et les professionnels de santé.

Dans ce cas, il est impératif :

- D'identifier correctement l'échantillon.
- De noter le volume total recueilli sur 24 heures.
- **D'homogénéiser avec soin** les urines, par retournement.

En cas de demande de dosage de calcium, phosphore et/ou magnésium :
fournir au laboratoire un tube sans additif (bouchon beige) supplémentaire, qui sera acidifié à réception. En cas de demande de dosage d'acide urique, fournir un (autre) tube sans additif supplémentaire, qui sera alcalinisé à réception.

Ex : Sodium + Phosphore + Acide urique : fournir 3 tubes à bouchon beige.

6. Recherche de Mycobactéries dans les urines

Recueillir la totalité de la miction du matin sur 3 jours consécutifs

- Acheminer chaque échantillon rapidement au laboratoire en prenant soin d'identifier chaque flacon selon les mêmes recommandations que le sang

7. Autres analyses d'urine

Recherche de sang, chimie sur échantillon,...

Préférer les urines du lever ou recueillir après un délai minimum de 3 heures depuis la dernière miction.

Recueil de selles

1. Coproculture, parasitologie et virologie des selles

Intérêt

L'objectif principal de cet examen est de rechercher le(s) micro-organisme(s) pathogène(s) responsable(s) de diarrhée.

À effectuer, si possible, lors d'épisodes diarrhéiques, à distance de tout traitement antibiotique et 3 à 4 jours après l'arrêt de certaines substances médicamenteuses qui pourraient gêner son interprétation (huile de paraffine, charbon, laxatifs, mucilages, baryte)



Matériel:

- Flacon stérile.
- Fiche de renseignements spécifique « Préconisation et renseignements cliniques Coproculture – Examen parasitologique des selles »
- Sachet de transport double poche.

Protocole de recueil

- Recueillir les selles fraîchement émises dans le flacon
- Fermer soigneusement le flacon
- L'identifier selon les mêmes recommandations que le sang
- Le placer dans un sachet double poche
- Remplir la fiche de renseignements et la glisser dans la poche extérieure du sachet

Selles : Acheminer le prélèvement au laboratoire dans les 2 heures (conservation T°C ambiante) si la selle est liquide ou sanglante. Délai maximum autorisé : 12 heures à 4°C si la selle est moulée uniquement (sauf en cas de recherche d'anguillule ne jamais réfrigérer)

2. Examen parasitologique des selles :

« Selon la prescription médicale :

Si plusieurs examens parasitologiques des selles sont prescrits sur la même ordonnance, il est préférable de les réaliser à 2 ou 3 jours d'intervalles plutôt que 2 jours consécutifs. Les ramener un par un au laboratoire.

Selles : Acheminer le prélèvement au laboratoire dans les 2 heures (conservation T°C ambiante) si la selle est liquide ou sanglante.

Délai maximum autorisé : 12 heures à 4°C si la selle est moulée uniquement (sauf en cas de recherche d'anguillule ne jamais réfrigérer)



Si une recherche d'amibes est spécifiée sur l'ordonnance, le recueil doit être réalisé au laboratoire ou acheminé dans les 30 mn suivant le recueil si les selles sont liquides ou sanglantes. Si une recherche d'anguillule est demandée laisser les selles à température ambiante. ».

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

3. Recherche de sang dans les selles

Intérêt

Cet examen permet de dépister la présence de sang dans les selles.

Matériel :

- 3 flacons à selles

Protocole de recueil

Ne pas procéder au recueil pendant ou dans les 3 jours suivants une menstruation ou si le patient souffre de saignement hémorroïdaire ou urinaire.

Ne pas ingérer d'alcool ou d'aspirine dans les 48 heures précédant le recueil.

Aucune restriction alimentaire n'est nécessaire.

- Effectuer 3 recueils de selles pendant 3 jours différents, sans utiliser de laxatifs
- Acheminer chaque échantillon rapidement au laboratoire en prenant soin d'identifier chaque flacon selon les mêmes recommandations que le sang.

4. Scotch test

Intérêt

Ce test permet de rechercher des œufs d'oxyures au niveau de la marge anale.

Matériel :

Scotch transparent (ne pas utiliser de cellophane adhésive opaque ou translucide compromettant l'examen microscopique)

1 étui contenant 2 lames de microscope (fourni par le laboratoire)

Sachet double poche

Fiche « Préconisations et renseignements cliniques Scotch Test »

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Protocole de recueil

A effectuer au lever, avant la toilette et les premières selles

- Mettre des gants
- Appliquer le coté adhésif d'un scotch transparent sur les plis de la marge anale, le maintenir en appuyant quelques secondes
- Retirer le scotch, réappliquer le coté adhésif sur la lame
- Renouveler l'opération avec le second scotch.
- Identifier les lames selon les mêmes recommandations que le sang
- Replacer les 2 lames dans l'étui
- Remplir la fiche « préconisations et renseignements cliniques Scotch Test » et la placer dans la poche extérieure du sachet

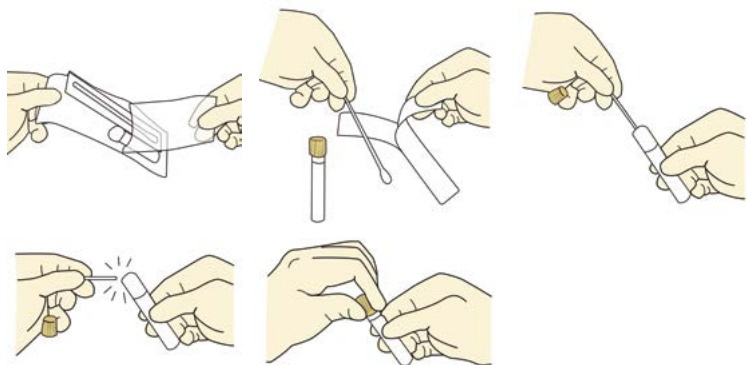
Prélèvements sur écouvillons

Utilisation des écouvillons sur liquide AMIES



1. Mettre des gants
2. Sortir le tube de transport et l'écouvillon stérile de son étui.
3. Dévisser puis enlever aseptiquement le bouchon du tube.
4. Prélever l'échantillon du patient.
5. Insérer l'écouvillon dans le tube jusqu'au niveau du trait de couleur indiquant le point optimal de rupture de la tige. Rompre la tige et éliminer le morceau de tige en excès dans un container approprié.
6. Refermer le tube en vissant fermement le bouchon.
7. L'identifier selon les mêmes recommandations que le sang

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil



1. Prélèvement vaginal ou cervico-vaginal

Intérêt

Cet examen permet la recherche d'une infection vaginale ou d'un déséquilibre de la flore vaginale

Préconisations à respecter avant le prélèvement

- Eviter toute toilette intime, tout traitement local (crème, gels, savons...) ainsi que tout rapport sexuel dans les 24 heures précédant l'examen
- Eviter le prélèvement pendant la période menstruelle car la flore est modifiée (sauf avis contraire du prescripteur)
- Le prélèvement doit être réalisé avant ou à distance de tout traitement antibiotique (> 15 jours pour les Chlamydiae, > 5 jours pour les germes banals)

Selon les recommandations de la section MST SIDA de la société française de dermatologie et du REMIC

Matériel :

Prélèvement vaginal simple

- 1 écouvillon sur liquide AMIES
- 1 écouvillon stérile classique sans milieu de transport (réalisation d'une lame pour coloration de gram).
- 1 lame dans étui pour le transport.
- Formulaire de renseignements cliniques : « Prélèvement vaginal »

La recherche par PCR de Chlamydiae, Gonocoques et de Mycoplasmes se fait sur le même milieu de transport (AMIES).

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Recherche du virus de l'Herpès :

Kit de prélèvement et de transport fourni par le laboratoire spécialisé réalisant l'analyse.

Pour les prélèvements réalisés à l'extérieur du laboratoire :

Insérer les échantillons dans un sachet double poche, joindre la fiche de renseignements dûment complétée.

Protocole de prélèvement

Mettre des gants.

Prélèvement vaginal

- Il faut recueillir les sécrétions à l'aide des deux écouvillons en balayant :
 - Pour la recherche d'un déséquilibre de flore vaginale privilégier le cul de sac vaginal postérieur.
 - Pour la recherche de Chlamydiae, de Mycoplasmes et Gonocoques privilégier un mouvement de recueil depuis l'endocol jusqu'au cul de sac vaginal.
 - En cas de suspicion de mycose associée remonter le long des parois vaginales.
 - Dans le cas de recherche de portage de Streptocoques B chez la femme enceinte balayer absolument les parois de la partie inférieure du vagin jusqu'au vestibule de la vulve. L'utilisation du spéculum n'est pas obligatoire.
- Ecouvillon AMIES (utilisation selon protocole décrit p.46).
- Décharger l'écouvillon classique sur la lame.
- Utiliser cet écouvillon pour la recherche de T. vaginalis éventuelle (puis le jeter).
- Identifier la lame au crayon de papier (Nom, prénom, origine du prélèvement, numéro de dossier, date).
- Insérer la lame dans l'étui de transport.
- Noter les renseignements cliniques sur la fiche.

Pour les prélèvements réalisés à l'extérieur du laboratoire :

- Insérer les échantillons dans un sachet double poche, joindre la fiche de renseignements dûment complétée.

**Délai d'acheminement maximum au laboratoire :
24 h (T°C ambiante)**

2. Prélèvement urétral

Intérêt

Cet examen permet de rechercher les agents infectieux responsables d'urétrite, d'épididymite ou de prostatite. Le prélèvement doit être réalisé si possible au moins 2 heures après la dernière miction et toujours avant le premier jet d'urine en recueillant le pus ou l'écoulement du méat urétral.

Matériel

Prélèvement urétral

- 1 écouvillon fin sur liquide AMIES
- 1 écouvillon classique sans milieu de transport (pour la réalisation d'une lame pour coloration de gram).
- 1 lame dans un étui pour le transport.
- Fiche de renseignements spécifique : « Prélèvement bactériologique sur écouvillon et hémoculture ».

La recherche par PCR de Chlamydiae, Gonocoques et de Mycoplasmes se fait sur le même milieu de transport (AMIES) utilisé lors d'un prélèvement urétral classique.

La recherche de Chlamydiae est systématiquement associée au prélèvement urétral.

Recherche du virus de l'Herpès :

Kit de prélèvement et de transport fourni par le laboratoire spécialisé réalisant l'analyse.

Pour les prélèvements réalisés à l'extérieur du laboratoire :

Insérer les échantillons dans un sachet double poche, joindre la fiche de renseignements dûment complétée.

Protocole de prélèvement

Le patient ne doit pas uriner dans les deux heures précédant le prélèvement. Mettre des gants.

Prélèvement urétral :

- Ecouvillon AMIES (utilisation selon protocole décrit p.46)
- Prélever avec les écouvillons au niveau endo-urétral.
- Décharger l'écouvillon classique sur la lame.
- Utiliser cet écouvillon pour la recherche éventuelle de *T. vaginalis* (puis le jeter).
- Identifier la lame au crayon de papier (Nom, prénom, origine du prélèvement, numéro de dossier, date).
- Insérer la lame dans l'étui de transport.
- Noter les renseignements cliniques sur la fiche.

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Pour les prélèvements réalisés à l'extérieur du laboratoire :

- Insérer les échantillons dans un sachet double poche, joindre la fiche de renseignements dûment complétée.

Délais d'acheminement au laboratoire :

**Délai d'acheminement maximum au laboratoire :
24 h (T°C ambiante)**



V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

3. Prélèvements de peau, plaie, escarre

Intérêt

Recherche d'agents infectieux pathogènes

Matériel

- 1 écouvillon sur liquide AMIES
- 1 écouvillon sans milieu de transport (pour la réalisation d'une lame pour coloration de gram)
- 1 lame dans étui pour le transport
- 1 aiguille stérile (pour les abcès fermés)
- Fiche de renseignements spécifique : « Prélèvement bactériologique sur écouvillon et hémocultures »

Protocole de prélèvement

- Mettre des gants.
- Prendre les précautions d'asepsie pour éviter de contaminer le prélèvement par les bactéries se trouvant normalement sur la peau : rinçage avec du sérum physiologique stérile.
- Passer les 2 écouvillons sur toute leur surface au niveau de la zone à prélever.
- Ecouvillon AMIES (utilisation selon protocole décrit p 46)
- Décharger l'écouvillon sans milieu de transport sur la lame (jeter l'écouvillon).
- Identifier la lame au crayon de papier (Nom, prénom, origine du prélèvement, numéro de dossier, date).
- Insérer la lame dans l'étui de transport.
- Noter renseignements cliniques sur la fiche.

Pour les prélèvements réalisés à l'extérieur du laboratoire :

- Insérer les échantillons dans un sachet double poche, joindre la fiche de renseignements dûment complétée.

**Délai d'acheminement maximum au laboratoire :
48h (conservation à T°C ambiante)**

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

4. Prélèvements ORL (gorge, nez, oreille, langue...)

Intérêt

Recherche d'agents infectieux pathogènes

Matériel

- 1 écouvillon sur liquide AMIES
- 1 écouvillon sans milieu de transport (pour la réalisation d'une lame pour coloration de gram)
- 1 lame dans étui pour le transport
- Fiche de renseignements spécifique : « Prélèvement bactériologique sur écouvillon et hémocultures »
- Abaisse-langue pour le prélèvement de gorge

Protocole de prélèvement

- Mettre des gants
- Prélever avec les écouvillons (une série d'écouvillons par site de prélèvement ex : 2 oreilles = 2 séries).
- Ecouvillon AMIES (utilisation selon protocole décrit p 46)
- Décharger l'écouvillon sans milieu de transport sur la lame (jeter l'écouvillon).
- Identifier la lame au crayon de papier (Nom, prénom, origine du prélèvement, numéro de dossier, date).
- Insérer la lame dans l'étui de transport.
- Noter renseignements cliniques sur la fiche.

Oreille : au niveau du conduit auditif (si prélèvement au niveau des 2 oreilles, préciser oreille droite et oreille gauche sur les échantillons).

Nez : une seule série d'écouvillons (Médecine du travail, recherche de portage) sauf si sur ordonnance spécifié droit ou gauche faire 2 séries d'écouvillons.

Gorge : à distance d'un repas (>2h), abaisser la langue à l'aide de l'abaisse-langue et frotter les écouvillons sur chaque amygdale et sur toute surface suspecte.

Langue : frotter la base et toutes les parties atteintes.

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Pour les prélèvements réalisés à l'extérieur du laboratoire :

- Insérer les échantillons dans un sachet double poche, joindre la fiche de renseignements dûment complétée.

**Délai d'acheminement maximum au laboratoire :
48h (conservation à T°C ambiante)**

Cas particuliers : Test rapide à la recherche de Streptocoque A : réalisation par le laboratoire.

5. Prélèvement oculaire

Intérêt : Recherche d'agents infectieux pathogènes

Matériel

- 1 écouvillon fin sur liquide AMIES
- 1 écouvillon sans milieu de transport (pour la réalisation d'une lame pour coloration de gram)
- 1 lame dans étui pour le transport
- Fiche de renseignements spécifique : « Prélèvement bactériologique sur écouvillon et hémocultures »

Protocole de prélèvement

- Mettre des gants.
- Ne pas rincer ou nettoyer l'œil avant le prélèvement.
- Prélever au niveau de l'angle interne de l'œil avec les 2 écouvillons (si prélèvement au niveau des 2 yeux, une série d'écouvillons par site de prélèvement ex : 2 yeux = 2 séries).
- Préciser œil droit et œil gauche sur les échantillons.
- Ecouvillon AMIES (utilisation selon protocole décrit p 46)
- Décharger l'écouvillon sans milieu de transport sur la lame (jeter l'écouvillon).
- Identifier la lame au crayon de papier (Nom, prénom, origine du prélèvement, numéro de dossier, date).
- Insérer la lame dans l'étui de transport.
- Noter les renseignements cliniques sur la fiche

Pour les prélèvements réalisés à l'extérieur du laboratoire :

Insérer les échantillons dans un sachet double poche, joindre la fiche de renseignements dûment complétée.

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Délai d'acheminement maximum au laboratoire : 48h (conservation à T°C ambiante)

En cas de blépharite ou pour la recherche de Demodex, prélever les croûtes palpébrales et 4 ou 5 cils à la pince à épiler.
Dans ces cas-là, le prélèvement doit être réalisé au laboratoire.

Prélèvements des voies aériennes supérieures

1. Recueil d'expectoration

Intérêt : Recherche d'agents infectieux pathogènes

Matériel

- Flacon stérile
- Fiche de renseignements spécifique : « Examen cyto-bactériologique d'un crachat »



Protocole de recueil

- A réaliser **le matin, au réveil, à distance du repas, après rinçage buccodentaire et lors d'un effort de toux**
- Se rincer la bouche.
- Se moucher pour dégager l'arrière-gorge de toute mucosité.
- Se sécher la bouche en avalant la salive.
- Faire un effort de toux profonde (si besoin lors d'une séance de kinésithérapie respiratoire), l'expectoration ne doit pas être salivaire.
- Recueillir le crachat dans le flacon.
- Refermer soigneusement le flacon .
- Identifier le flacon selon les mêmes recommandations que le sang
- Noter les renseignements cliniques sur la fiche
- Les placer dans un sachet double poche.

**Délais d'acheminement au laboratoire : moins de 2 heures
à température ambiante.**

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

- Cas de la recherche de BK, prévoir un 2^{ème} flacon stérile pour l'analyse par le laboratoire spécialisé.

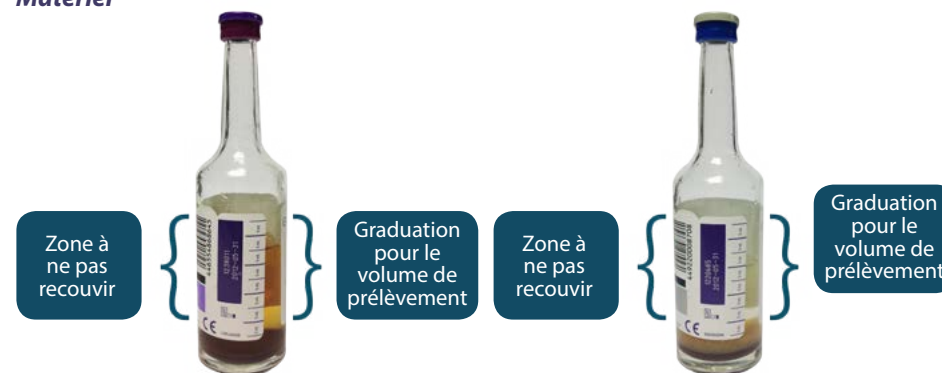
2. Recueil de liquide d'aspiration bronchique et de lavage broncho-alvéolaire

Selon protocoles de prélèvements mis en place par les pneumologues.
L'acheminement au laboratoire doit se faire dans les plus brefs délais

Hémocultures

Intérêt Intérêt L'hémoculture est un prélèvement sanguin stérile, elle constitue un examen capital pour le diagnostic, le pronostic et le traitement des septicémies en permettant d'isoler le germe responsable.

Matériel



Deux flacons d'Hémocultures :

- BD BACTECTM Plus Aérobie/F (BD Vacutainer®) pour la recherche des germes aérobies (flacon gris)
- BD BACTECTM Lytic Anaérobie/F (BD Vacutainer®) pour la recherche des germes anaérobies (flacon violet)

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

Fiche de renseignements spécifique : « Prélèvement bactériologique sur écouvillon et hémocultures ».

1 tubulure de prélèvement avec adaptateur ou corps de pompe



Solution antiseptique alcoolique de préférence

Protocole de prélèvement

- Vérifier la date de péremption des flacons.
- Ne pas utiliser de flacons présentant une suspicion de contamination (aspect trouble).
- Réaliser une hygiène des mains par friction.
- Mettre des gants.
- Tracer une marque sur l'étiquette du flacon correspondant au volume recommandé à prélever (8 à 10 ml) (3 à 10 ml accepté).
- Désinfecter les bouchons avec la solution antiseptique alcoolique de préférence.
- Déterger la peau du patient avec un savon anti bactérien, sécher.
- Désinfecter la peau avec la solution antiseptique alcoolique de préférence (type Bétadine alcoolique ou chlorehexidine alcoolique).
- Respecter un temps de contact de la solution antiseptique minimum de 30 secondes.
- Ne pas retoucher la zone de ponction après l'asepsie.
- Réaliser la ponction veineuse à l'aide de l'épicrânienne en tenant par les ailettes + corps de pompe vacutainer.
- Saisir le flacon bleu AEROBIE en 1er et l'engager à fond dans le corps de pompe pour perforer le bouchon.
- Laisser couler le sang jusqu'au volume requis (jusqu'à la marque indiquée sur l'étiquette). Puis remplir le flacon violet LYTIC/ANAEROBIE jusqu'à la graduation tracée sur l'étiquette : 8 - 10 ml (3-10 ml accepté).
- Remplir ensuite les tubes pour le reste du bilan sanguin si besoin.
- Retirer le système de prélèvement.

V. Le prélèvement : matériel et protocoles de recueil

- Désinfecter à nouveau les bouchons.
- Homogénéiser le sang en retournant les flacons.
- Identifier les flacons selon les mêmes recommandations que le sang et indiquer la date et heure de prélèvement (ne pas couvrir le code-barres du flacon).

Afin d'éviter toute perte de chance pour le patient les flacons d'hémocultures doivent être acheminés le plus rapidement possible au laboratoire

Recommandations :

Il est recommandé de prélever 2 à 3 paires d'hémocultures (flacon aérobie et flacon anaérobie) par épisode clinique et tranche de 24h :3x2flacons simultanément ou mieux à 1h d'intervalle soit 6 flacons maxi, pour un volume total de sang de 40–60 ml afin d'accroître la sensibilité de détection d'une bactériémie ou d'une fongémie.

À réaliser de préférence après un frisson, et lors d'une ascension thermique.

Prélèvements mycologiques

Intérêt : Recherche de levures ou dermatophytes

Matériel

- Flacon stérile
- Curette, pince à épiler, ciseaux et coupe-ongles, lame à bord mousse ou lame de bistouri Swann Morton
- Écouvillon stérile, Lame, scotch transparent
- Ampoules d'eau distillée stérile
- Fiche de renseignements cliniques « prélèvements mycologiques »

Interrogatoire

Durée d'évolution des lésions, présence d'autres personnes atteintes dans l'entourage, contact avec des animaux, voyages, Habitat et profession, Traitement en cours : attendre au minimum 15j après un traitement antifongique pour les prélèvements cutanés et de cheveux et au minimum 2 mois pour un traitement antifongique des ongles.

Terrain favorisant ? (Corticoïdes, immunodépression...)

Sites de Prélèvement

Respecter la prescription ; faire des prélèvements séparés lorsque les lésions ne sont pas similaires et le noter sur les flacons.

Prélever en quantité suffisante afin de pouvoir renouveler les examens si nécessaires.

Techniques de prélèvement

Mettre des gants.

Ongles : il faut couper à la pince et rejeter les morceaux d'ongles distaux puis prélever à la curette en grattant les lésions jeunes à la limite de la partie saine (les débris doivent être le plus fins possible).

Périonyxis : Prélever la sérosité à l'aide d'un écouvillon ou gratter avec une curette, le bord mousse d'une lame ou un scalpel la partie de l'ongle proche du périonyxis.

Leuconychies : Présence de tâches blanches à la surface de l'ongle que l'on doit gratter à l'aide d'un scalpel ou d'une curette.

Peau : en cas d'épidermophytie (herpès) circinée, gratter les squames à la périphérie de la lésion (partie la plus jeune et la plus active) à la curette puis frotter la lésion à l'aide d'un écouvillon sec légèrement humidifié. On peut également faire un scotch sur lame pour l'examen direct.

Scotch test : en cas de Pityriasis versicolor

Gratter préalablement avec la curette, appliquer un morceau de Scotch transparent, appuyer fortement et coller le scotch sur la lame.

Prélèvement en zone de peau suintante : le plus souvent il s'agit des grands plis (axillaires, sous mammaires, inguinaux)

Si absence totale de squames : frotter avec un écouvillon humidifié. Si présence de quelques squames : grattage + écouvillonnage.

On peut regarder à la lampe de Wood pour faire le diagnostic différentiel avec l'érythrasma (dû à *Corynebacterium minutissimum*) qui donne une fluorescence rouge brique.

Teignes : Gratter dans la zone squameuse et recueillir les squames qui tapissent le fond des plaques d'alopécie (s'aider de la lampe de Wood ce qui permet également de vérifier s'il y a une fluorescence) : terminer par un écouvillonnage.

Ne pas prélever uniquement les cheveux ou les poils.

En cas de Kérion, prélever les gouttelettes de pus sur un écouvillon.

Identifier les échantillons selon les mêmes recommandations que le sang. Remplir la fiche de renseignements cliniques.

V. Le prélèvement : Biologie de la reproduction

Test de Hühner

Recommandations

Avant de procéder au prélèvement, s'assurer que les recommandations suivantes ont été bien suivies :

- Ce test est réalisé uniquement sur prise de rendez-vous au laboratoire.
- Ce test doit être réalisé impérativement durant la période pré-ovulatoire du cycle menstruel. Ainsi pour un cycle normo ovulatoire, en l'absence de consigne du médecin, ce test sera réalisé entre J10 et J14 (le premier jour du cycle = premier jour des règles).
- Un seul rapport, et dans la fenêtre 9h-14h (selon les critères de l'OMS 2010).
- Pas de toilette vaginale juste après le rapport (une toilette externe est autorisée).
- Eviter les lubrifiants.
- Une abstinence sexuelle dans les jours précédents l'examen (2 à 7 jours) est recommandée.
- Pas d'hystérogaphie conseillée au cours du même cycle.

Recueil de sperme en vue d'un spermogramme et spermocytogramme TMS et préparation de sperme en vue d'IAC

Matériel

- Flacon stérile
- Formulaire de préconisations et de renseignements cliniques Recueil de sperme
-

Protocole de recueil

- Le recueil est effectué obligatoirement au laboratoire et sur rendez-vous.
- Si le prélèvement est effectué au domicile, une dérogation est impérative et est tracée par le Biologiste. Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans un délai inférieur à 30 minutes accompagné de la feuille de renseignements et maintenu entre 20 et 37°C pendant le trajet. Délai d'abstinence sexuelle : 2 à 7 jours (OMS 2010).

V. Le prélèvement : Biologie de la reproduction

- En cas de spermoculture, boire 1 litre à 1,5 litre d'eau la veille au soir afin d'uriner le plus possible pour permettre une élimination de la flore urétrale saprophyte.
- Uriner aux toilettes avant d'entreprendre le recueil du sperme.
- Se laver soigneusement les mains.
- Désinfection soignée avec un antiseptique du gland, du méat, du sillon balano-préputial, du prépuce suivi d'un rinçage au sérum physiologique.
- Prélèvement uniquement par masturbation.
- Recueillir le sperme directement dans un récipient stérile (fourni par le laboratoire).
- Refermer soigneusement le flacon.
- Identifier le flacon (nom, prénom, date de naissance).

Acheminer l'échantillon au laboratoire dans les meilleurs délais.

Pour une prise en charge optimale de la spermoculture, contacter au préalable le laboratoire afin de convenir d'une heure de dépôt permettant un acheminement rapide vers le plateau technique.

**Délai d'acheminement maximum au laboratoire :
Spermogramme / Spermocytogramme : 30 minutes entre 20
et 37°C et sur dérogation du biologiste**



Elimination des déchets

La réglementation (Ordonnance 2000-548 du 15 juin 2000 - Art. L 1335-2 du Code de la Santé Publique) implique le producteur de déchets comme responsable de ses DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), de leur production jusqu'à leur élimination.

- Au cabinet : aiguilles, seringues, pansements souillés, compresses, gants à usage unique... tout déchet doit être regroupé, conditionné, éliminé. Un tri doit être effectué de manière à assurer la sécurité des personnes qui vont manipuler les contenants de DASRI.
- Les DASRI ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères et doivent être recueillis dans les contenants prévus à cet usage (de différents types).
- À domicile, cotons, compresses, aiguilles et seringues ne doivent, en aucun cas, être abandonnées sur place.

1. Conditionnement

Tous les ustensiles piquants, coupants, tranchants et tous les déchets liquides doivent être placés dans des containers rigides spécifiques « risques biologiques » (norme NF). En aucun cas, ils ne doivent être transmis avec les échantillons biologiques dans le sachet de prélèvement.

Bien respecter la ligne de remplissage maximal du conteneur.

Les déchets « mous » type cotons, pansements, doivent être placés dans des sacs étanches (norme NF).



2. Elimination des DASRI

L'élimination des DASRI se fait obligatoirement, via une société spécialisée, par incinération selon des conditions particulières.

Quelque soit le mode d'élimination, les documents obligatoires sont :

- Une convention, renouvelable tous les ans, signée entre le producteur de DASRI et le prestataire choisi pour éliminer les déchets
- Un bon de prise en charge émis au moment de la collecte des DASRI
- Un bordereau de suivi, chacune des parties conservant un exemplaire jusqu'à réception du certificat de destruction
- Un certificat de destruction confirmant l'élimination effective des DASRI

Ces documents sont indispensables pour assurer une traçabilité et justifier de la destruction réglementaire des DASRI en cas de contrôle ARS (Agence Régionale de Santé).

3. Renseignements

Les ARS disposent d'une liste de sociétés de collecte des DASRI fonctionnant dans leur département au service Santé environnement.

Catalogue des analyses

Le catalogue des analyses du LBM Bioesterel est consultable en ligne :

www.bioesterel.fr

ou

www.cataloguedesanalysesbioesterel.fr

Ce catalogue en ligne est mis à jour régulièrement. Seule la version en ligne fait foi.

Il permet d'accéder aux analyses : soit par spécialité, soit par le nom de l'analyse.

Ce catalogue permet d'accéder également aux catalogues des analyses spécialisées.

Conservation et transport des échantillons

Le transport des échantillons est soumis à la **réglementation ADR (relatif au transport des marchandises dangereuses par route)**.

Les échantillons prélevés par les professionnels de santé extérieurs sont acheminés au laboratoire :

- Soit par les préleveurs eux-mêmes
- Soit par des coursiers équipés de véhicules (internes ou société de transport spécialisé) :

Les coursiers effectuent des tournées programmées avec des horaires de passages prévus et la traçabilité du transport (date et heure de prise en charge, nombre de prélèvements pris en charge, date et heure de réception, nombre de prélèvements reçus au laboratoire) est assurée (une lettre de tournée, Logiciel de colisage informatique...).

1. Conditionnement des échantillons

Les échantillons sanguins doivent être séparés des échantillons microbiologiques :

- Mettre les échantillons sanguins dans un kit avec un absorbant (boîte ou sachet double poche) et le fermer hermétiquement. L'accompagner de la fiche de transmission et de l'ordonnance. Utiliser un sachet par patient, les documents d'accompagnement et les échantillons ne doivent pas être dissociés.
- Mettre les échantillons bactériologiques dans un autre kit avec un absorbant, fermé hermétiquement, accompagnés de la fiche de renseignements spécifique. Les flacons doivent être bien fermés afin d'éviter toute fuite lors du transport.

Un kit = un prélèvement

- Placer les échantillons dans une mallette isotherme
- Cette mallette devra être stockée à température ambiante.

Une mallette isotherme de transport des échantillons contenant une boîte étanche et rigide ainsi qu'un bloc eutectique est mise à disposition des préleveurs par le laboratoire.

2. Conservation

Conservation pré-analytique :

Délai d'acheminement : Le laboratoire préconise un acheminement rapide des échantillons au laboratoire, avec des recommandations spécifiques pour certaines analyses.

L'heure de prélèvement ou de recueil doit figurer sur la fiche de transmission, elle permet de valider la conformité du délai d'acheminement en fonction des analyses demandées.

Température de transport : Le laboratoire préconise une température comprise entre 15° et 27° (température ambiante) avec des recommandations spécifiques pour certaines analyses.

Conservation post-analytique :

Certains échantillons font l'objet d'une conservation post-analytique, ce qui permet de faire un contrôle d'identité, mais également dans certains cas de réaliser des examens complémentaires.

Pour plus de précisions sur les conditions de conservation pré et post-analytiques et en cas de doute se référer au catalogue des analyses en ligne :

<http://www.bioesterel.fr>

ou

www.cataloguedesanalysesbioesterel.fr

Étiquetage des échantillons au laboratoire

- Pour les prélèvements sanguins réalisés au laboratoire :

L'étiquetage des tubes est fait par le préleveur après s'être assuré de l'identité du patient. Les étiquettes sont collées sur les tubes :

1. Dans le sens de la longueur, sur l'étiquette du fournisseur et en laissant apparaître le niveau de sang dans le tube.
2. Suffisamment haut pour ne pas entraîner de surépaisseurs au niveau de la partie basse (conique) du tube.
3. Conformément aux dispositions diffusées sur chaque site, de manière à répondre aux contraintes techniques inhérentes aux spécificités des automates des différents plateaux.

- Pour les prélèvements réalisés à l'extérieur :

L'étiquetage se fait après le déballage et l'enregistrement des dossiers. Cet étiquetage secondaire est réalisé par un personnel habilité du laboratoire en laissant apparaître le niveau de sang dans le tube et, dans la mesure du possible l'identité manuscrite du patient. Les étiquettes secondaires peuvent être décollées au besoin afin de contrôler l'identification réalisée par le préleveur.

Cet étiquetage obéit aux mêmes règles que précédemment.

Transmission des résultats

1. Délai de transmission des résultats

Pour les analyses sanguines courantes prélevées avant 16h les résultats sont généralement rendus le jour même (J0). Pour les analyses microbiologiques les résultats sont rendus en moyenne entre J+2 et J+3.

Certaines analyses spécialisées sont transmises par nos laboratoires à des laboratoires sous traitants et les résultats sont rendus entre j+2 et j+7.

En cas d'urgence vitale, le rendu des résultats se fait rapidement dans un délai compatible avec l'exploitation médicale.

Le détail des délais pour chaque examen figure dans le catalogue des analyses consultable sur le site :

<http://www.bioesterel.fr>

ou

www.cataloguedesanalysesbioesterel.fr

2. Modalités de transmission des résultats

Tout résultat pathologique critique ou urgent est communiqué dans les meilleurs délais au médecin prescripteur ou au médecin traitant. Dans le cas où le médecin ne peut être joint, le patient est informé des résultats par le biologiste, et est incité à consulter un médecin traitant le plus rapidement possible.

X. Transmission des résultats

3. Transmission au prescripteur

Un exemplaire de résultats est systématiquement transmis au médecin prescripteur (courrier, mail sécurisé, serveur de résultats, Hprim,...) sauf opposition du patient.

4. Transmission au patient

Un exemplaire de résultats est systématiquement mis à la disposition du patient (remis au laboratoire, courrier, serveur de résultat, mail sécurisé).

Des procédures de transmission des résultats sont établies par le laboratoire afin de garantir l'intégrité et la confidentialité des informations transmises.



Notre plateau technique du Muy

Conduite à tenir en cas d'incident de prélèvement

Incident ou Accident	Cause	Conduite à tenir
Malaise du patient qui reste cependant conscient	Anxiété, jeûne, ...	<p>Rassurer le patient. Arrêter le prélèvement et faire comprimer par le patient le point de prélèvement. Incliner le dossier du fauteuil de manière à ce qu'il soit le plus allongé possible Relever les jambes du patient de manière à ce qu'elles soient plus hautes que la tête et le couvrir si nécessaire Eviter la perte de connaissance en retenant l'attention du patient Faire prévenir un biologiste ou un personnel titulaire de l'AFGSU sans laisser le patient seul.</p>

Incident ou Accident	Cause	Conduite à tenir
Hématome au point de prélèvement	Garrot trop serré, veine trop fine, piqûre hésitante, Compression insuffisante...	Rassurer le patient. Effectuer une compression du point de prélèvement avec une compresse alcoolisée
Perte de connaissance du patient	Anxiété, jeûne + causes médicales	<p>Arrêter le prélèvement, Incliner le dossier du fauteuil de manière à ce qu'il soit le plus allongé possible Relever les jambes du patient de manière à ce qu'elles soient plus hautes que la tête et le couvrir si nécessaire Faire prévenir un biologiste ou un personnel titulaire de l'AFGSU sans laisser le patient seul. Si nécessaire appeler le 15</p> <p>Remarque : en cas de crise d'épilepsie prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que le patient ne se blesse.</p>

Dans tous les cas une fiche d'évènement indésirable doit être ouverte .

XI. Conduite à tenir en cas d'incident de prélèvement

XI. Conduite à tenir en cas d'incident de prélèvement

A.E.S.

Le risque biologique est lié à une exposition à des micro-organismes susceptibles de provoquer une infection, une allergie ou une intoxication. Il repose essentiellement sur 2 éléments :

- la sévérité de l'exposition (plus la blessure est profonde, plus le risque de contamination est élevé),
- la nature et le caractère infectant du liquide biologique responsable.

Accident d'Exposition au Sang et aux liquides biologiques

Conduite à tenir :

C'est une urgence... vous n'avez que 4 heures si un traitement anti-VIH post-exposition doit être débuté.

1. Immédiatement : réaliser les soins locaux

- Si piqûre ou blessure ou contact sur peau lésée :
 1. Ne pas faire saigner
 2. Nettoyer : eau + savon
 3. Rincer
 4. Désinfecter par contact ou immersion pendant au moins 5 minutes avec :
 - DAKIN stabilisé (+++)
 - BETADINE dermique
- Si projection (muqueuses, yeux)
 1. Rincer abondamment au moins 5 min avec de l'eau ou du sérum physiologique.
 2. En cas de port de lentilles de contact, les enlever immédiatement.
 3. Si projection oculaire : contacter un ophtalmologiste de l'hôpital géographiquement le plus proche.

2. Dans la première heure : (en interne prévenir un biologiste)

Contacteur un médecin spécialisé en milieu hospitalier (24h/24h)
(Hôpital géographiquement le plus proche).

3. Dans les 4 heures :

- **Patient source :** le bilan sérologique (HIV-HVC-AgHbs) est réalisé au labo avec son accord (demande d'accord à faire signer) avec l'intermédiaire de son médecin traitant ou du médecin référent de l'hôpital.
- **Personnel exposé :**
 - Consultation avec le médecin référent du Centre Hospitalier
 - Réalisation aux urgences des prélèvements et des sérologies
 - Mise en place d'un protocole si nécessaire

4. Dans les 24 h : déclarer l'accident du travail (AT)

- Après de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Après du service des Ressources Humaines qui informera la médecine du travail
- Après du CHSCT par mail : chsct@bioesterel.fr

5. Un suivi médical régulier est nécessaire pendant 6 mois

